

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-

Comité de suivi des travaux

-

Séance du 6 septembre 2011

Relevé de décisions

Participants :

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Mark COFFIE - Membre du CA de la bagagerie Mains libres

Jacques CHAVONNET - Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

Eric DOBLER - Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Joëlle ASSIMON – RATP, Communication

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

Excusés :

Michèle HAEGY – Mairie du 1^{er} arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

1) Nuisances de la soufflerie rue de la Ferronnerie

M. Chavonnet insiste pour que la RATP traite d'urgence le problème du bruit causé par la soufflerie rue de la Ferronnerie, très gênant pour les riverains.

Mme Assimon explique que selon les équipes techniques de la RATP, ce bruit semble venir de l'usure de pièces du ventilateur. Le fonctionnement de ce ventilateur est déclenché ponctuellement en cas d'extraction d'air, généralement pour des essais de désenfumage ou pour dépoussiérage suite à des travaux dans la gare. La conception initiale de l'installation ne prévoyant pas de frein hors de ces interventions, son mouvement est laissé libre le reste du temps et peut être provoqué par des mouvements d'air naturels occasionnés par exemple par l'arrivée d'un train en gare.

Des pistes d'amélioration sont à l'étude (installation d'un frein, mise en place d'une insonorisation) mais s'avèrent pour l'instant très compliquées à mettre en œuvre, voire infaisables. Par ailleurs un diagnostic complet de cette installation, permettant de déterminer l'origine du problème, nécessiterait une intervention lourde qui n'est pas programmée actuellement. Cependant Mme Assimon assure que la RATP met les moyens nécessaires pour traiter ce problème au plus tôt, sans attendre le remplacement complet de ce ventilateur prévu dans le cadre des travaux de réaménagement du pôle Transport.

2) Ascenseur rue de la Ferronnerie

M. Chavonnet signale que, malgré une révision complète en début d'année ramenant la capacité de cet ascenseur à sa charge d'origine (600 kg/7 personnes), celle-ci est à nouveau limitée à 4 personnes, engendrant de longues attentes. Mme Assimon transmettra cette observation aux services de la RATP pour y remédier.

3) Infiltrations d'eau dans le Forum

M. Mahfouz signale des infiltrations d'eau dans son commerce, situé dans le Nouveau Forum. M. Hucher précise que l'eau semble s'infiltrer via l'issue de secours située à proximité, et annonce qu'une intervention sera réalisée dans les 15 jours pour tenter de régler ce problème. M. Mahfouz sera prévenu de l'achèvement de cette intervention pour vérifier son efficacité.

4) Eclairage du site

M. Coffie signale que l'éclairage de la traversée Nord-Sud et de la zone des serres ne fonctionne pas correctement. La Sem prendra les dispositions nécessaires.

5) Signalisation de la voirie souterraine

M. Sebbag signale que l'accès au parking Rambuteau est très insuffisamment indiqué, de même que le cheminement depuis la voirie souterraine vers la sortie Turbigo.

La Sem organisera une visite sur site avec M. Sebbagh et un représentant d'Accomplir pour déterminer les améliorations à apporter à la signalisation du fait des travaux.

6) Traversée Nord-Sud

M. Chavonnet souhaite savoir quelles mesures de sécurité sont prises pour la traversée Nord-Sud. La Sem indique que le périmètre du chantier, notamment autour de la traversée Nord-Sud, sera couvert continuellement par la vidéosurveillance à partir de début 2012. Les images des abords du chantier ainsi que les informations relatives à la sûreté (détection d'ouverture de porte, etc.) seront centralisées dans un bungalow prévu à cet effet, permettant à la société de gardiennage d'intervenir.

Mme Bourguinat estime que la signalétique du site devrait indiquer beaucoup plus clairement cette traversée. La Sem travaille actuellement sur ce point et le traitera au plus tôt.

7) Poussières émises par le chantier

M. Chavonnet rapporte l'inquiétude de certains riverains sur l'éventuelle nocivité de certaines poussières émises par le chantier (verre, béton, etc.).

M. Hucher indique que, en dehors du traitement très particulier et réglementé de l'amiante, les dispositions habituelles sont prises pour éviter la dispersion de poussières, essentiellement par la projection d'eau sur les zones en cours de travaux.

8) Zone piétonne des Halles

M. Chavonnet déplore à nouveau qu'aucune action n'ait été menée par Ville pour fermer l'accès de la zone piétonne aux véhicules non autorisés, malgré ses demandes répétées. La Ville a récemment répondu par écrit que le contrôle des accès par badges est à l'étude.

D'autre part, M. Chavonnet s'inquiète du fait que seule une sortie de la zone piétonne (rue de la Grande Truanderie) sur les deux actuelles soit conservée de septembre 2011 à août 2013, risquant ainsi de créer des problèmes de circulation, en particulier pour les livraisons des commerces. M. Hucher ne partage pas cette inquiétude mais assure que les dispositions nécessaires seront prises si de telles difficultés se présentaient.

9) Opportunité d'un kiosque place J. Du Bellay

Compte-tenu de l'offre apparemment suffisante en kiosques dans le quartier et de l'emprise importante du futur local d'information sur la place J. Du Bellay, les membres du comité suggèrent de renoncer à y installer un kiosque supplémentaire. La Sem fera remonter cette proposition à la Ville.

Par ailleurs, la Sem informe que le kiosque de la place des Deux Ecus devrait ouvrir le 12 septembre.

10) Travaux en partie nord-ouest du jardin

Mme Bourguinat souhaite qu'une communication soit faite sur les travaux à venir dans la partie restante du jardin. M. Hucher précise que ces travaux se feront à partir de début 2012 et sur un périmètre délimité par la rue Rambuteau, la limite de la cité de chantier et de l'aire de jeux, et la rue Viarmes. La place R. Cassin sera donc en chantier à partir de cette date. En revanche, les portes d'accès au Forum ne seront pas encore concernées.

11) Impact des terrasses de restaurants sur la circulation piétons

Des riverains ont rapporté à Mme Bourguinat que le restaurant Hippopotamus a abusivement étendu sa terrasse, laissant aux piétons un passage d'une largeur inférieure au 1,6m réglementaire. M. Hucher indique que cette question ne relève pas des compétences de la Sem. Il transmet à la direction de l'urbanisme les problèmes de ce type soulevés en comité de suivi. Il fait cependant remarquer que les 1,6m semblent respectés dans le cas de l'Hippopotamus.

Hors réunion, après échange avec un riverain, Mme Bourguinat rapporte (mail du 8 septembre) que la présence d'un arbre empêche physiquement le passage, même si la largeur d'1,6m est respectée ; elle rappelle que le nouveau règlement des terrasses indique 1,6m de « largeur utile », i.e. sans obstacle.

12) Horaires de chantier – Réouverture de la porte Lescot

M. Hucher rappelle que les clauses contractuelles des marchés de travaux, cohérentes avec la charte chantier, mentionnent pour les cas les plus courants la plage horaire 7h-20h. En pratique, les entreprises travaillent le plus souvent en simple poste de 8h, sur la période 7h-16h, uniquement en semaine. Par ailleurs, il rappelle que la réglementation générale autorise les travaux de 7h à 22h en semaine et de 8h à 20h le samedi et qu'une dérogation préfectorale est nécessaire hors de ces créneaux horaires.

M. Hucher précise que, compte-tenu de l'impératif d'achèvement des travaux de démolition et de construction de la cité de chantier pour début 2012, il n'est pas exclu de travailler à nouveau, ponctuellement, au-delà du créneau 7h-16h en semaine. La mise au point de la méthodologie des travaux pour tenir ce planning fait actuellement l'objet de discussions entre la Sem et les entreprises.

M. Hucher précise que l'objectif de réouverture au public de l'accès Lescot est tenable pour mardi 13 septembre, mais que quelques travaux mineurs resteront à réaliser. Les membres du comité estiment cependant préférable de reporter de 2 ou 3 jours cette réouverture, après achèvement complet des travaux de démolition dans cette zone.

13) Guérite sur l'esplanade est du Louvre

M. Chavonnet estime que la guérite implantée au croisement du quai François Mitterrand et de la rue de l'Amiral de Coligny est particulièrement inesthétique, et que ce problème pourrait être limité en l'implantant au plus près du bâtiment du Louvre.

La Sem explique que cette guérite mobile sera remplacée prochainement par un bungalow, et que l'emplacement choisi est le seul qui permette de gérer correctement le trafic des deux aires de stationnement des camions de chantier, le long des voies susmentionnées. Une convention entre la Sem et le Louvre est par ailleurs en cours de signature sur ce principe.

14) Divers

M. Dobler souhaite savoir combien de temps va rester le conteneur installé dans la zone chantier place Marguerite de Navarre, dont il déplore l'impact visuel. La Sem se renseignera sur ce point.

L'habillage définitif de la porte Pont-Neuf doit être achevé fin octobre. Cependant, sur demande de M. Sebbag, la Sem examinera la possibilité de compléter l'habillage provisoire jusqu'à cette date.

La Sem transmettra à la DEVE la demande de Mme Massin (Association Chadhal) d'accéder au cabanon située près des pyramidions.

M. Bourguinat souhaite savoir où en est le projet d'installation d'un manège sur la place J. Du Bellay. La Sem indique que M. Loiseau, qui en aura l'exploitation, n'est pas joignable depuis plusieurs semaines.

M. Hucher confirme à Mme Bourguinat que le déménagement de la Bagagerie est toujours prévu début novembre 2011, pour permettre l'achèvement de la démolition des pavillons Willerval.

M. Coffie signale deux arbres particulièrement penchés dans la zone proche du Pavillon Baltard. La Sem transmet cette observation à la DEVE qui prendra les mesures nécessaires.

La Sem rappelle que le planning général du chantier à jour est accessible sur le site internet du projet.

-

La date et le lieu du prochain Comité de suivi seront confirmés ultérieurement